



MESSAGE IMPORTANT

En cette période de collecte des gros rebuts et de déménagement, nous vous rappelons que la meilleure façon de **prévenir les infestations de punaises et de coquerelles, c'est de ne pas ramasser les meubles** laissés en bordure du chemin et près des conteneurs. Même si à première vue, aucun insecte n'est visible, il pourrait y avoir des œufs. SOYEZ PRUDENTS!



Collecte des gros rebuts

Les collectes débutent dès 7h le matin et tous les encombrants doivent être déposés en bordure de la route.

Upton et Ste-Hélène: **25 juin**

Ste-Madeleine: **28 juin**

16315 Savoie: **3 juillet**

Centre-ville, Escale, Larocque, St-Jacques et Morin : **4 juillet**

Patro, Pratte, Morison et Papineau: **5 juillet**

Acton Vale: **8 juillet**

St-Dominique: **11 juillet**

St-Pie: **12 juillet**

À ST-DENIS ET ST-ANTOINE

La collecte de gros rebuts se fait sur réservation

au 450-641-3070 poste 3, le vendredi précédent la collecte des ordures .

Meubles et «sert pu à rien» à Saint-Hyacinthe

L'écocentre du 1880, rue Brouillette (secteur St-Joseph) est ouvert de la mi-avril à la fin novembre, les vendredis, samedis et dimanches de 8h30 à 16h30.



Toute l'équipe de l'OHMA vous souhaite un bel été!

Office d'Habitation des Maskoutains et d'Acton

1925, avenue Pratte, bureau 100, Saint-Hyacinthe QC. J2S 8R7

Tél.: 450-774-5188 Téléc. 450-774-0781 Courriel: reception@ohma.ca

MOT DU DIRECTEUR



Bonjour chers locataires ! Nous sommes déjà en juin et l'été est enfin parmi nous. Je vous souhaite de passer de beaux moments agréables en famille, entre amis et locataires. On aura l'occasion de se croiser prochainement avec différentes activités au cours de l'été.

Je suis fier de vous annoncer que la planification stratégique pour l'OHMA est terminée. Nous en ferons la publication prochainement. Elle sera disponible sur notre site internet. En passant, notre site internet aura une métamorphose sous peu. Nous ferons une importante mise à jour. Vous y trouverez plusieurs informations utiles. Nous vous tiendrons au courant !

Les travaux à nos différents immeubles vont de bon train. Nous sommes satisfaits de la progression et du travail des différentes équipes. L'amélioration continue fait partie de nos orientations stratégiques et avoir un parc immobilier en santé où il fait bon vivre est certainement une priorité. Plusieurs chantiers sont à venir dans les prochaines années. Des annonces viendront bientôt!

Dans ce bulletin, vous trouverez les dernières nouvelles concernant l'OHMA et la communauté. Par le fait même, j'aimerais souligner le dévouement d'un collègue. Notre contremaître, Mario Carrière, qui nous quitte pour une douce retraite pleinement méritée, après 29 années de loyauté au sein de l'organisation. Un homme que j'ai appris à connaître dès mon entrée au sein de l'organisation en 2020. Il a su me mettre en confiance avec notre complicité et son écoute. Travaillant, jovial et farceur, Mario tu vas nous manquer ! C'est un nouveau chapitre pour toi. Tu seras toujours le bienvenu à nous rendre visite. Bonne retraite !

Au nom de l'Office d'habitation des Maskoutains et d'Acton, nous désirons vous souhaiter un bel été. Bonne lecture !

Olivier Griffin

Directeur général de l'OHMA



Merci Monsieur Anctil!

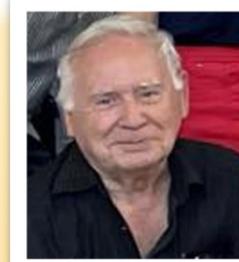
Cher Roland,

À titre de président et au nom de tous les administrateurs,

employés et locataires de l'OHMA, je te souhaite une agréable retraite et te remercie chaleureusement pour tes nombreuses années de bénévolat au sein du conseil d'administration et du CCR. Ta contribution au développement du logement social et au bien-être de ses bénéficiaires est remarquable et nous en sommes tous reconnaissants. Que cette nouvelle vie qui débute soit remplie de bonheur, de repos et de santé. Merci !

David Bousquet

Président du Conseil d'administration de l'OHMA.



Heures d'ouverture pour la clientèle

Il y a déjà quelques semaines, nous avons fait un changement à l'horaire d'ouverture du bureau. Le mercredi avant-midi, le bureau est fermé à la clientèle. Il est réservé pour des réunions, des formations et du travail de bureau.

Voici un rappel de l'horaire.

Lundi : 8h30 à 11h45 et 13h à 16h

Mardi : 8h30 à 11h45 et 13h à 16h

Mercredi : 13h à 16h

Jeudi : 8h30 à 11h45 et 13h à 16h

Vendredi : 8h30 à 11h45

Des nouvelles du personnel de l'OHMA



C'est l'heure du grand départ!

Après 30 ans de loyaux services au sein de notre organisation, **Mario Carrière** nous quitte pour une douce retraite pleinement méritée avec un beau projet. Nous te souhaitons tout le bonheur et l'épanouissement avec ce départ. Toute une carrière ! Tu vas nous manquer.



Une nomination!

Pssst, en passant, une promotion interne est offerte à **Réjean Cossette** afin de succéder au poste de contremaitre. Tes collègues sont fiers et heureux pour toi et nous sommes totalement confiants que tu seras à la hauteur de tes attentes. Une belle promotion pleinement méritée !



Nouvelle inspectrice en bâtiment

Certain d'entre vous la connaisse déjà puisqu'elle occupait auparavant le poste de technicienne aux immeubles. Notre chère **Yoleny Gonzalez** est maintenant inspectrice en bâtiment pour le centre de services régional de la Montérégie-Est. Pour l'OHMA c'est elle qui s'occupera de faire les bilans de santé de nos immeubles et de nos logements. Surveillez les avis d'inspection, vous pourriez bien l'apercevoir chez vous prochainement!



Le petit dernier aux immeubles!

C'est avec enthousiasme que nous avons accueilli un nouveau collègue parmi nous. En effet **Guy Michon** se joint à notre équipe de préposé à l'entretien. Aucune réparation ne lui fait peur!

Bienvenue Guy!



Un stagiaire parmi nous!

Nous aimerions souligner le passage apprécié de notre stagiaire **Noah**. Un étudiant terminant ses études sous peu afin de devenir préposé aux immeubles. Il a accompagné l'équipe des immeubles sur différentes tâches dans notre parc immobilier au cours des derniers mois. Nous te souhaitons une bonne continuité dans ton parcours. Nous aurons peut-être l'occasion de te revoir au sein de notre organisation un jour !



Le 16 avril dernier, avait lieu à l'Escale, situé au 2975 Saint-Prospère à Saint-Hyacinthe, une présentation de aîné-avisé. Cet atelier était animé par un ancien juge à la retraite ainsi qu'une policière.

Ceci avait pour objectif, de sensibiliser les gens à l'intimidation. Plusieurs personnes étaient au rendez-vous et ont grandement apprécié la présentation. Ce fut très dynamique, instructif et enrichissant comme rencontre.

D'ailleurs, en septembre, nous organiserons un autre atelier. Celui-ci portera sur la fraude que peuvent vivre les aînés. Nous distribuerons l'information le moment venu.

Il est cependant important de savoir qu'il y a actuellement une vague de fraude sur notre territoire. En effet, quelques personnes se sont fait piégées par un individu disant appartenir aux forces policières. Ce dernier, prétextant un vol d'identité et un piratage des comptes bancaires, s'est présenté au domicile des locataires pour récupérer leur carte de guichet, de crédit et d'assurance maladie. Ce faisant, il a pu voler des centaines de dollars à des personnes vulnérables.

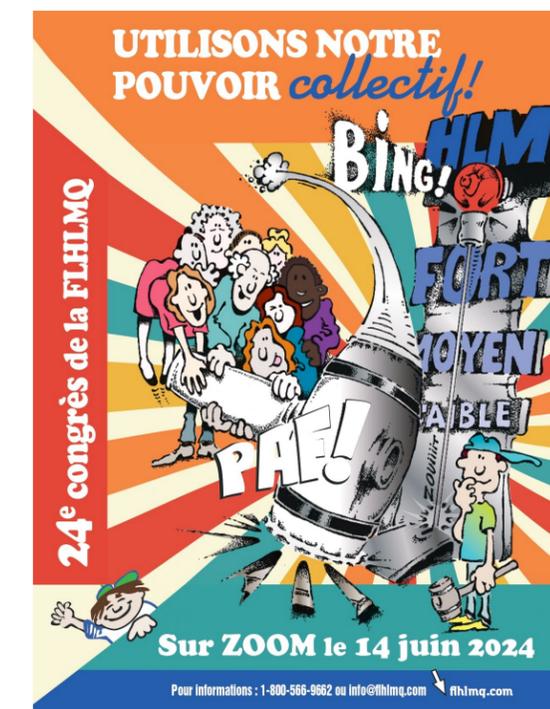
Soyez très prudent! Ne remettez jamais vos cartes à un tiers, même s'il affirme être policier. Si vous avez des doutes, communiquer immédiatement avec la sûreté du Québec.

Les intervenantes.

Nouvelles du CCR

Merci aux membres du CCR pour votre mobilisation à l'écoute collective à la Chapelle du 24e congrès de la FLHLMQ, en mode virtuel. Ce fut une belle journée d'échange constructif. Voyez les faits saillants du congrès dans une vidéo de 53 minutes sur YouTube:

<https://www.youtube.com/watch?v=u1r58HLPnEM&t=53s>



Nous avons profité de ce rassemblement pour faire nos élections pour les postes vacants de locataires au sein du conseil d'administration de l'Office d'habitation des Maskoutains et d'Acton.

Nos félicitations à Françoise Savoie pour sa réélection. Son dévouement et son implication sont grandement appréciés au sein de sa communauté et pour l'équipe de l'OHMA. Nous sommes heureux qu'elle reste avec nous.



Également, soulignons l'arrivée d'un nouveau membre sur le conseil d'administration de l'OHMA, Monsieur Daniel Ménard. Bienvenue et merci pour votre intérêt. Au plaisir de collaborer avec vous !



SOYEZ VIGILANTS AVEC VOS ENFANTS

Nous observons une problématique avec la surveillance de vos enfants lorsqu'ils jouent dehors. S'assurez de garder un œil sur eux et ce, en tout temps va diminuer le risque de bris ou de blessures. Évitez également qu'ils lancent des roches dans les fenêtres ou tout autre méfait. Sachez que s'il y a un bris, vous recevrez une facture de l'OHMA suite à la réparation. Il est important que vos enfants se comportent bien en société.



Merci à Annie, Francine et Monique pour avoir planter les belles fleurs à nos différents immeubles!



Locataires de St-Hyacinthe, surveillez les prochaines communications de votre association pour connaître les activités à venir!

Espaces à quadriporteurs

Avant de vous acheter un quadriporteur, voici les questions à vous poser :

1. Dans l'immeuble où je demeure, y-a-t-il un espace pour les quadriporteurs?
2. Si oui, reste-t-il de la place?
3. Si non, où puis-je le ranger?

Pour avoir les réponses à ces questions, communiquez avec le bureau de l'office et demandez à parler avec la personne en charge du dossier des quadriporteurs.



L'été à la salle Jean-Claude Patenaude



Cet été, de la fin des classes à la rentrée scolaire, Jacob Lussier, intervenant communautaire interculturel jeunesse, de la Maison de la Famille des Maskoutains, sera présent dans la salle Jean-Claude Patenaude. Il accueillera les jeunes de 14 à 25 ans pour des animations diverses. Ses activités auront lieu principalement, du lundi au vendredi, de 13h à 16h.

Si vous avez entre 14 ans et 25 ans, vous pouvez passer le voir!



Printemps 2024 en images



Jeudi le 13 juin, toute l'équipe de l'OHMA s'est réunie à la Salle Jean-Claude Patenaude pour dire au revoir à notre bien aimé collègue Mario. Ce fut l'occasion pour annoncer à ce dernier que son ancien bureau portera désormais le nom de

«salle Mario Carrière». **Bonne retraite Mario!**

Nous avons également eu droit à un groupe de musique rock, dont le leader n'est nul autre que Stéphane Parenteau, un de nos concierges. Que de talent dans notre équipe!



Des travaux majeurs ce printemps!



En effet, à l'Escale au 2975 St-Prosper, ainsi qu'à la Place de l'académie au 1375 Marguerite-Bourgeois et 220 Mondor, nous avons procédé à l'**installation de conteneurs semis-enfouis** et condamné les chutes à déchets à la demande de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains.

Un autre gros chantier qui s'échelonne jusqu'en novembre: la réfection de la maçonnerie au 1925 Pratte, où sont situés nos bureaux. L'édifice centenaire avait besoin d'une cure de jeunesse afin d'assurer sa pérennité.

Un grand merci à tous les locataires pour leur collaboration et leur patience!

Les exercices d'évacuation sauvent des vies! Participez!

En mai et juin nous avons procédé à des tests d'évacuation incendie dans nos 8 secteurs extérieurs à St-Hyacinthe.

Les exercices d'évacuation vous permettent de vous familiariser avec les procédures d'évacuation et d'être prêt en cas d'incendie.

Même si vous avez l'habitude, il est important de participer, car ces simulations nous permettent de vérifier que nos procédures sont adéquates et **garantissent votre sécurité en cas d'incendie.**





Milieus propres et harmonieux

Dans un souci de respect de votre milieu de vie, les jouets, meubles et tout autres objets sont interdits en façade des maisons et sur les terrains de l'OHMA.

Seuls les meubles de patio (meubles conçus pour l'extérieur) sont permis, autant dans les cours privées, que sur vos terrasses avant et vos balcons.

Aucune plantation n'est autorisée. Si vous désirez fleurir vos terrasses et vos cours, vous devez le faire en jardinière, comme vos voisins sur les balcons.

Soyez assurés que nous travaillons pour, et avec vous, afin que notre parc immobilier soit harmonieux.

Soyons fiers de notre environnement!

C'est l'été! On se rafraîchit!

Bon à savoir...

Une piscine gonflable et démontable n'échappe aucunement à la réglementation en vigueur au Québec.

Le gouvernement a émis des directives selon les différents types de piscines. Une piscine démontable avec des parois souples (gonflables ou non) de moins de 1,4 mètre de hauteur doit être entourée d'une clôture de 1,2 mètre et doit être installée à une distance d'au moins un mètre d'une structure ou d'un équipement fixe qui pourrait être escaladé pour y avoir accès.

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a créé des formulaires d'évaluation de conformité au règlement sur la sécurité des piscines résidentielles.

Il est important de respecter la réglementation (et de la ville de St-Hyacinthe), autrement l'amende peut être de quelques centaines de dollars... soit plus cher que votre installation !

Comme les enfants peuvent se noyer dans quelques centimètres d'eau, il ne faut jamais les laisser seuls dans la piscine et on doit vider la piscine après l'utilisation afin de ne jamais laisser un plan d'eau sans surveillance.

PENSEZ-Y !

Au Québec, 10 % des noyades surviennent dans une piscine résidentielle.

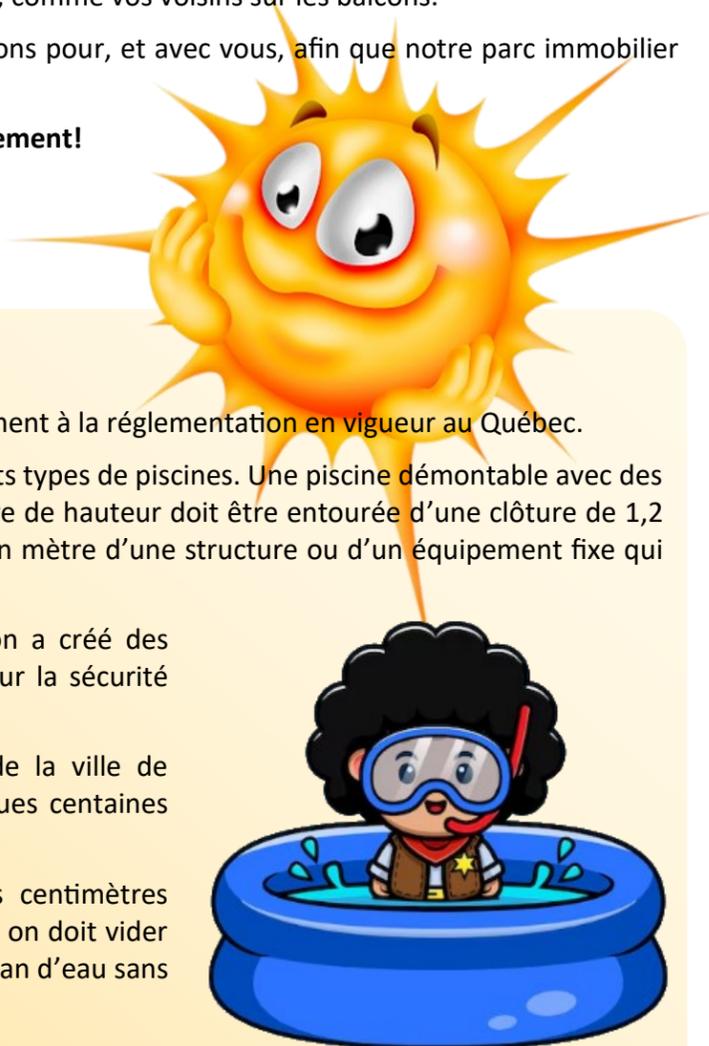
Les jeunes enfants sont toujours plus à risque. En effet, plus du tiers (42 %) des victimes en piscine résidentielle ont cinq ans ou moins.

Et si un dégât survient en lien avec la piscine, vous en êtes 100 % responsable !

Les piscines ou SPAS gonflables sont autorisés uniquement pour les locataires qui ont une cour privée et clôturée.

Les pompes et les filtres sont interdits. Votre piscine doit être vidée après chaque utilisation.

Un cadenas est obligatoire pour l'accès à votre cour.



Rappel sur les règlements d'immeubles

Climatiseurs

Le locataire peut faire usage d'un climatiseur de fenêtre, à la condition qu'il en fasse la demande et qu'il se conforme aux directives de l'OHMA.

Le climatiseur de fenêtre ne peut être installé que dans une fenêtre ou dans l'ouverture prévue à cet effet dans l'immeuble. Le cas échéant, l'espace créé par l'installation du climatiseur dans la fenêtre **doit être bouché par du plexiglas (aucun carton ou bois n'est toléré).** Aucune modification des circuits et des filages électriques existants n'est autorisée.



Le locataire doit faire un usage normal et garder propres les aires communes intérieures et extérieures.



Aucune modification ou installation supplémentaire aux lieux loués n'est autorisée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Sur les balcons et patios, il est interdit d'installer un revêtement ou un mur d'intimité et l'encombrement n'y est pas toléré. L'installation d'une antenne parabolique n'est pas permise. Un BBQ n'est toléré que s'il est utilisé de façon sécuritaire et ne nuit pas aux voisins.

En tout temps, il est interdit de déposer vos sacs de déchets dans les corridors, sur les balcons et aux entrées et les sorties des maisons et des immeubles.

En tout temps, les issues du logement doivent être libres de tout encombrement.

Par mesure de sécurité, le locataire n'encombrera pas l'extérieur, ou l'intérieur des logements ou des espaces collectifs.

TOLÉRANCE ZÉRO pour les effets personnels dans les corridors et les cages d'escaliers: nous enlèverons ces derniers sans préavis (tapis, meubles, quadriporteurs, marchettes, etc.). Vous pourriez également être facturé pour le temps que votre préposé passera à débarrasser les espaces communs.



Saviez-vous que...

Le caca de chien nuit à l'entretien de nos terrains?

Certains propriétaires de gentils toutous ne semblent pas être au courant!

La pelouse jaunie et va même jusqu'à mourir sous l'urine et les excréments de vos fidèles compagnons.

Vous devez aussi savoir que nos entrepreneurs en tonte de pelouse ont de l'équipement auquel ils font très attention! Devoir laver du caca sur les roues de tracteur où sous les lames, chaque fois qu'ils font le gazon d'un terrain dans nos immeubles ne les intéresse pas!

Accompagnez vos fidèles compagnons lors de leurs petits besoins et ramassez-les!